

# Aide à l'évaluation des acquis des élèves en fin d'école maternelle

S'approprier le langage  
Découvrir l'écrit  
Découvrir le monde  
Devenir élève

# Aide à l'évaluation des acquis des élèves en fin d'école maternelle

- Le principe d'un bilan des acquisitions des élèves en fin d'école maternelle est fixé par la **circulaire 2008-155 du 24-11-2008** définissant le livret scolaire.

# Aide à l'évaluation des acquis des élèves en fin d'école maternelle

Le document « aide à l'évaluation à l'école maternelle » est un outil de travail de l'enseignant pour :

- programmer les activités scolaires,
- faire le point sur les acquis des élèves,
- favoriser la continuité des apprentissages GS – CP.

# BO n° 45 du 27/11/08

Extraits :

**« Un bilan des acquisitions est réalisé en fin de GS en référence aux programmes ».**

**« Ce bilan est joint au livret scolaire ».**

Ce bilan doit être interprété dans une perspective dynamique et prendre en compte les progrès tout au long de la scolarité maternelle.

# Les programmes

La référence aux programmes permet de :

- **vérifier** des compétences et connaissances de fin d'école maternelle : les compétences considérées comme les plus déterminantes sont privilégiées ;
- **s'y limiter** et ne pas anticiper sur des objectifs qui relèvent de l'école élémentaire.

# Présentation de l'outil

## Cet outil :

- Propose un ensemble d'activités pour évaluer les acquis des élèves (assorties de commentaires à l'attention des maîtres).
- Permet une évaluation des apprentissages (en référence aux programmes, dont il emprunte les termes dans des grilles de repérage).
- Privilégie, parmi les compétences de l'école maternelle, celles qui sont les plus déterminantes pour la réussite scolaire ultérieure de l'élève.

# Les domaines d'activités

4 domaines d'activités sont concernés :

- S'approprier le langage : 10 compétences
- Découvrir l'écrit : 11 compétences
- Découvrir le monde : 9 compétences, dont 4 « *quantités et nombres* »
- Devenir élève : 6 compétences, dont 5 « *coopérer et devenir autonome* »  
→ ce domaine est traité uniquement par l'observation

# L'équipe pédagogique

Il appartient à l'équipe des maîtres :

- D'enrichir cet ensemble d'éléments complémentaires choisis dans les programmes,
- De définir les outils les plus efficaces pour évaluer les acquis de chaque élève dans le contexte particulier de l'école,
- De choisir la modalité d'évaluation la mieux adaptée (observation ou analyse de réponse dans une situation, fabrication éventuelle d'autres situations si elles paraissent mieux adaptées au contexte de l'école).



# Principes de fonctionnement (I)

## Présentation :

- Grilles de repérage où connaissances et compétences sont associées à des situations d'évaluation ou à des guides d'observation.

## Chaque situation proposée permet :

- Soit d'évaluer une ou deux compétences d'un même champ ;
- Soit d'évaluer plusieurs compétences dans un même champ, éventuellement des compétences d'un champ différent.

# Principes de fonctionnement (II)

- Les situations proposées sont le plus souvent à adapter au contexte de la classe.
- Des guides d'observation pour la classe sont proposés de manière complémentaire.

# Principes de fonctionnement (III)

## **Les indications pour les maîtres :**

- rappellent les compétences ou les connaissances évaluées,
- indiquent des consignes de passation (collective, semi-collective, individuelle, en observation de situation de classe).

# Principes de fonctionnement (IV)

Des encadrés aident à l'analyse des productions (donnent des références sur les attendus).

Dans ces encadrés, une rubrique « pour aller plus loin » propose :

- une rapide analyse des autres réalisations possibles et des sources éventuelles d'erreurs (en caractères droits dans le texte),
- le cas échéant, quelques indications pédagogiques plus générales relatives au sujet traité (*en italique*).

# Exploitation de ces évaluations au niveau de l'école

- Elles suscitent une réflexion sur les pratiques de classe et d'école, rendant incontournable l'élaboration de progressions et de programmations communes.
- Elles servent de support à une redéfinition de l'aide apportée aux élèves de GS (articulation avec la classe, l'aide personnalisée).
- Elles peuvent servir d'indicateurs sur des points de vigilance dans le travail de cycle.
- Elles enrichissent les dispositifs de liaison GS-CP.

# Recueil et transmission

- Pas de remontée institutionnelle, l'exploitation est locale.
- Transmission aux parents selon des modalités fixées dans chaque école.
- Transmission des résultats aux maîtres du cycle 2 en conseil de cycle.